



## GRUPE DE COORDINATION DES PARTENAIRES

(GCP)

---

### TERMES DE REFERENCE<sup>1</sup>

#### I. Contexte

La mise en place en Décembre 2005 d'une nouvelle structure nationale de coordination des aides (le Comité National de Coordination des Aides – CNCA) a constitué une preuve tangible de l'engagement du Gouvernement burundais à faire de l'amélioration de la gestion et de la coordination de l'aide une réalité. Cette volonté a été renforcée par le soutien de la communauté des partenaires au développement réunis dans leur retraite du 14 mars 2006. La Table ronde des Bailleurs de Fonds du Burundi tenue à Bujumbura (24-25 Mai 2007) a encouragé le Gouvernement à mettre sur pied un Groupe de Coordination des Partenaires (GCP) comme cadre de dialogue attiré.

Le CNCA est l'organe national de coordination le plus élevé, chargé d'assurer la coordination de l'aide, référence faite au décret présidentiel numéro 100/128 du 12 Décembre 2005 et à l'arrêté numéro 121/VP1/08 du 31 Août 2006 définissant les objectifs et directives opérationnelles des structures de coordination de l'Aide et des engagements pris par la communauté internationale pour l'efficacité de l'Aide au développement. Il est présidé par le Deuxième Vice-président et il comprend : le Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale, le Ministre de l'Intérieur, le Ministre du Plan et de la Reconstruction et le Ministre des Finances.

Les consultations entre le Gouvernement et les partenaires au développement ont débouché sur un consensus du bien fondé de la mise en place d'une structure unique de coordination, de suivi et de dialogue avec les partenaires couvrant aussi bien les aspects de développement que de consolidation de la paix, conformément au souhait du Gouvernement, et tel que reflétés dans les Stratégies Nationales de Lutte contre la Pauvreté et de Consolidation de la Paix. Les présents termes de référence ont été préparés avec un souci de flexibilité et de pragmatisme dans leur utilisation. Ils seront mis à jour si la nécessité se fait sentir.

#### II. Mission du GCP

- Servir de cadre de dialogue entre le Gouvernement du Burundi et ses partenaires pour renforcer la coordination générale de l'aide, l'harmonisation et l'alignement des interventions ;
- Renforcer la coordination et l'harmonisation de l'aide ainsi que son alignement sur les priorités nationales reflétées dans les Stratégies et Politiques Nationales de Lutte contre la Pauvreté et de Consolidation de la Paix dans l'esprit de la Déclaration de Paris;
- Appuyer les institutions gouvernementales à mettre en œuvre et à assurer le suivi-évaluation des Stratégies et Politiques Nationales de Lutte contre la Pauvreté et de Consolidation de la Paix;

---

<sup>1</sup> Ce document a été adopté après plusieurs séances de travail au sein de l'équipe technique conjointe Gouvernement/Partenaires.

- Assurer que les aspects de consolidation de la paix se renforcent mutuellement à travers la mise en œuvre des Stratégies et Politiques Nationales de Lutte contre la Pauvreté ;
- Veiller à ce que la planification, programmation, la budgétisation et l'exécution du budget des programmes et des projets soient alignés aux priorités nationales et se renforcent mutuellement ;
- Mesurer les progrès accomplis vers la mise en application des engagements pris conjointement par le gouvernement lui-même et les partenaires au développement dans divers forums (par exemple, dans la Déclaration de Rome en 2003 sur l'Harmonisation, la Déclaration de Paris en 2005 sur l'efficacité de l'aide, le Plan d'Action d'Accra de 2009, etc.).

### III. Composition et fonctions des structures du Groupe de Coordination des Partenaires, GCP

L'architecture du GCP, telle que reflétée dans l'organigramme en annexe, est articulée autour d'un dispositif à trois niveaux :

- A la base, le premier niveau comprend les groupes sectoriels qui traiteront de tous les aspects techniques liés à l'élaboration et au suivi des stratégies sectorielles et mèneront de discussions techniques liées à la coordination de la mise en œuvre des programmes et projets. Les groupes sectoriels constituent le cadre de référence à travers lequel le forum stratégique du GCP va assurer le suivi de la mise en œuvre des Stratégies et Politiques Nationales de Lutte contre la Pauvreté et de Consolidation de la Paix.

Les groupes sectoriels sont constitués autour des priorités retenues dans les Stratégies et Politiques Nationales de Lutte contre la Pauvreté et de Consolidation de la Paix. Les groupes sectoriels sont composés de représentants du Ministère chef de file et le cas échéant de représentants des autres Ministères concernés par le secteur, de représentants des partenaires internationaux, des ONGs, et des autres acteurs clés concernés par le secteur y compris les organisations féminines. Les Groupes sectoriels seront présidés par un Représentant du Ministère chef de file avec l'appui du partenaire chef de file. Chaque groupe sectoriel conviendra d'une organisation interne en fonction de leur spécificité.

En plus, il y aura des groupes thématiques chargé du suivi des engagements pris en matière de la Consolidation de la Paix dont les responsabilités sont les suivantes : (1) suivre les progrès réalisés selon les indicateurs définis ; (2) revoir périodiquement les indicateurs afin de s'assurer de leur pertinence et de leur cohérence avec les indicateurs retenus en matière de lutte contre la pauvreté.

Le Groupe Suivi-Evaluation du GCP assure le suivi global des travaux des groupes sectoriels et prépare les réunions du Forum Stratégique et Politique. Il est constitué de la Première Vice-présidence, de la Deuxième Vice-présidence (SP/REFES et le SP/CNCA), un représentant du Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération International, du Ministère des Finances et du Ministère du Plan et de la Reconstruction. Les Partenaires Techniques et Financiers sont représentés par le BINUB, le PNUD, la Banque Mondiale, la Commission Européenne, la Belgique et le Royaume Uni. Ce groupe est présidé par (Gouvernement) et coprésidé par la Belgique.

- Le deuxième niveau, le Forum Stratégique du Groupe de Coordination des Partenaires, traite des questions clés à caractère stratégique qui émergent des groupes sectoriels, ainsi que des questions transversales (Déclaration de Paris et autres) en référence à la mission du GCP telle que définie

par le chapitre II des présents termes de référence. Le Forum Stratégique du GCP coordonne les revues des Stratégies et Politiques Nationales de Lutte contre la Pauvreté et de Consolidation de la Paix.

Le Forum Stratégique du GCP sera présidé par le Ministre du Plan et de la Reconstruction et coprésidé par le Représentant Résident du PNUD et à partir du janvier 2010 par le Country Manager de la Banque Mondiale. Il sera composé des représentants du gouvernement niveau des directeurs généraux en fonction des questions à traiter, des chefs de coopération, des Représentants Résidents des agences du Système des Nations Unies et les Représentants de la Société Civile.

- Le troisième niveau est constitué par le Forum Politique du GCP, avec une présidence à géométrie variable en fonction des sujets à traiter. Si les sujets sont liés à la lutte contre la pauvreté, la présidence est assurée par la 2<sup>ème</sup> Vice-présidence. Si les sujets à traiter sont liés à la consolidation de la paix, la présidence est assurée par la 1<sup>ère</sup> Vice-présidence. Le Forum Politique du GCP réunit en plus des hautes autorités politiques de l'Etat, des chefs de mission des pays partenaires et des organisations internationales. Il est coprésidé par le Représentant Exécutif du Secrétaire Général/Coordonateur Résident du Système des Nations Unies.

Le Forum Politique : (1) donne les grandes orientations politiques au Forum Stratégique pour assurer une mise en œuvre effective des Stratégies et Politiques Nationales de Lutte contre la Pauvreté et de Consolidation de la Paix et un lien effectif entre l'agenda de développement et l'agenda de consolidation de la paix ainsi que pour renforcer le partenariat entre le Gouvernement et ses partenaires ; (2) sert de forum de dialogue sur les questions politiques et stratégiques entre le gouvernement et ses principaux partenaires.

- La structure gouvernementale de coordination des aides existante, le CNCA complétera cette architecture de coordination. Dans le cadre du GCP, le CNCA : (1) prend les décisions pour améliorer la coordination à la lumière des recommandations du Forum Stratégique du GCP (2) prépare les réunions du Forum Politique du GCP.

#### **IV- Secrétariat technique**

En sa qualité de bras opérationnel du CNCA et entité nationale attitrée pour assurer la coordination et l'efficacité de l'Aide conformément aux engagements pris dans la Déclaration de Paris, le Secrétariat Permanent du CNCA en collaboration avec le comité interministériel d'orientation dans le cadre de la consolidation de la paix<sup>2</sup> assurera le secrétariat du GCP et le suivi des décisions prises en s'appuyant sur des unités de coordination au sein des Ministères. Dans ce rôle, l'assistance technique internationale sera sollicitée pour appuyer les fonctions opérationnelles du GCP et d'autres structures de coordination au Burundi sous la supervision du CNCA, le suivi des décisions, la préparation de son plan de travail et d'autres documents établissant ses priorités.

#### **V. Fonctionnement et Réunions**

Au premier niveau, les groupes sectoriels se réunissent une fois par mois et autant de fois que de besoin. Une synthèse des travaux sera transmise au secrétariat du CNCA qui en collaboration avec le groupe de suivi évaluation préparera l'agenda et la documentation pour les réunions du Forum Stratégique du GCP.

---

<sup>2</sup> Décret N° 100/082 du 13 Février 2007 portant mise en place de la Délégation Gouvernementale chargée de coordonner les programmes se rapportant à la Commission des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix au Burundi

## Groupe de Coordination des Partenaires – Burundi

Le groupe suivi-évaluation du GCP se réunira une fois par mois et autant de fois que de besoin pour faire le bilan des progrès. Ce même comité, en collaboration avec le SP/CNCA, préparera la réunion du Forum Stratégique du GCP.

Au deuxième niveau, le Forum Stratégique du GCP se réunira une fois par mois et traitera des questions qui lui seront soumises par le secrétariat. Il pourrait organiser une retraite pour faire le bilan de l'année antérieure et identifier les questions clés qui feront l'objet des travaux au cours de l'année qui commence.

Au troisième niveau, le Forum Politique du GCP se réunira une fois par trimestre sous la présidence d'un des deux Vice Présidents en fonction des sujets à traiter. Son agenda sera préparé par le CNCA en collaboration avec le Comité Interministériel d'Orientation dans le cadre de la consolidation de la paix sur base des résultats des réunions du Forum Stratégique du GCP.

Une réunion au sommet sera présidée par le Chef de l'Etat sera organisée une fois par an pour faire la revue annuelle du PAP/CSLP et des développements dans le contexte politique et donner des orientations pour renforcer le partenariat.

Fait à Bujumbura, le 15 juillet 2009

POUR LE GROUPE  
SUIVI / EVALUATION  
DU GCP